

Voyager en toute sécurité à l'étranger

Comment améliorer la circulation des informations relatives aux prestations d'assurance lors de voyages à l'étranger, ce qui vous permettra non seulement de réduire vos coûts, mais aussi d'offrir à vos collaborateurs des voyages sûrs et sereins.

Groupe cible

Collaborateurs qui voyagent à l'étranger pour affaires.

Ressources

Temps de travail nécessaire à l'adaptation du processus

Durée

Analyse – Mise en œuvre 4 mois

Fréquence

Mettre à jour 1 fois par an

01

Clarifier les besoins

Dans un premier temps, déterminez dans quelle mesure vos collaborateurs sont actuellement informés sur les voyages à l'étranger et comment ils les vivent.

- Comment les collaborateurs ont-ils réagi lorsqu'une maladie ou un autre événement extraordinaire s'est produit pendant un voyage à l'étranger ?
- Quelles ont été leurs expériences lors d'événements extraordinaires (p. ex. problèmes de santé, urgences, troubles politiques) ?
- De quoi vos collaborateurs ont-ils besoin pour que leur voyage à l'étranger se déroule de la manière la plus agréable et la plus sûre possible, malgré les événements exceptionnels ?

 Utilisez des cas concrets ou des témoignages comme point de départ pour identifier les faiblesses du processus existant. Les collaborateurs qui ont déjà effectué un voyage à l'étranger fournissent des informations particulièrement précieuses.

02

Vérifier les processus existants

Dans un deuxième temps, vérifiez si vous disposez déjà d'une procédure définie et standardisée pour les cas de maladie pendant les voyages à l'étranger et comment vous en informez vos collaborateurs. Tenez compte des dispositions légales et des éventuelles directives internes à l'entreprise, par exemple les exigences légales en matière d'assurance voyage et de gestion des urgences :

- Comment vos collaborateurs sont-ils assurés pendant leurs voyages à l'étranger ?
- Existe-t-il une personne de contact pour les questions relatives aux maladies ou autres événements exceptionnels pendant le voyage ?
- Les collaborateurs sont-ils informés avant un voyage à l'étranger de la procédure à suivre en cas d'urgence, d'accident ou d'autres événements exceptionnels ?

 Vérifiez non seulement les processus existants, mais aussi la communication avec les collaborateurs. Vérifiez si tout le monde est bien informé. Un bon processus comprend également une stratégie de communication.

03

Vérifier les prestations d'assurance existantes

Il s'agit maintenant de contacter votre assurance. Clarifiez quels cas sont assurés et dans quelle mesure, et à qui les employés doivent s'adresser pour bénéficier des prestations d'assurance. Répondez notamment aux questions suivantes :

- Où le formulaire doit-il être remis ou déposé ? Qui y a accès ?
- Quels cas de maladie, d'accident ou autres événements sont assurés pour vos employés lors de voyages à l'étranger ?
- L'assurance est-elle suffisante et adaptée ?
- Que faut-il déclarer et dans quel délai ?

💡 Il est recommandé de comparer les assurances et leurs prestations afin de trouver l'offre la plus adaptée. Vérifiez également la date de renouvellement de la police afin de pouvoir tenir compte à temps des éventuelles modifications.

04

Définir un nouveau processus

Déterminez le processus à mettre en place pour répondre aux besoins des collaborateurs lors de leurs voyages d'affaires à l'étranger et respecter les obligations légales. Un processus peut par exemple comprendre une couverture d'assurance adaptée, une stratégie de communication claire, une formation sur les voyages d'affaires à l'étranger, une application d'assurance, des rappels par e-mail, etc.

- Qui sera informé du nouveau processus, quand et sous quel format ?
- Quels formats permettent de rendre les informations sur l'assurance claires et accessibles à tous ?
- De quelles informations les collaborateurs, les spécialistes RH et les cadres ont-ils besoin ?
- Dans quels systèmes existants les nouveaux processus peuvent-ils être intégrés ?

💡 Gardez à l'esprit l'aptitude à l'usage quotidien : une bonne solution est facilement accessible, compréhensible et fonctionne également dans des situations stressantes. Testez idéalement les mesures avec un petit groupe pilote.

05

Conclusion et perspectives

Une fois les mesures visant à vérifier et à étendre le processus d'urgence et d'assurance mises en œuvre, il est recommandé d'en évaluer l'efficacité.

Les collaborateurs connaissent-ils le nouveau processus et celui-ci est-il compréhensible ? Existe-t-il des exemples de procédures à suivre en cas d'événements exceptionnels lors de voyages à l'étranger ? Comment les collaborateurs concernés ont-ils réagi ? Faut-il adapter le contenu ? Quand le processus existant sera-t-il réexaminé et, le cas échéant, renouvelé ?

💡 **Vous cherchez d'autres idées ?**

Rendez-vous sur gesunde-kmu.ch pour découvrir d'autres exemples pratiques et trouver l'inspiration !